

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DES
COLLECTIVITES LOCALES

-----**-----

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

-----**-----

**ATELIER REGIONAL
SUR L'HARMONISATION
DES PROGRAMMES DE FORMATION
DANS LA REGION DE TOMBOUCTOU**

25 - 27 FÉVRIER 2004

A TOMBOUCTOU

RAPPORT DOCUMENT DE TRAVAIL

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL – TOMBOUCTOU

GOUVERNORAT DE LA REGION DE TOMBOUCTOU

DIRECTION NATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

**DIRECTION NATIONALE
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Division Elus Locaux et Personnel

**ATELIERS REGIONAUX DE CONCERTATION
SUR LES QUESTIONS DE FORMATION DES
ACTEURS DE LA DECENTRALISATION :**

- ❖ **Stratégie nationale de formation**
 - ❖ **Plan national de formation**
-

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Avec l'avènement de la troisième République, le Mali s'est engagé dans un processus de décentralisation. Ainsi, depuis juin 1999, les 701 communes, les 49 cercles, les 8 régions et le District de Bamako sont en place avec des organes élus et fonctionnent effectivement.

Pour assurer aux nouveaux élus, à la tutelle, aux agents des collectivités et des services déconcentrés de l'Etat et à la société civile les connaissances et compétences de base nécessaires à la bonne exécution de leurs missions, fonctions et tâches, des formations ont été réalisées en ordre dispersé sur tout le territoire.

Des programmes de formation à dimension nationale et/ou régionale ont été conçus par des partenaires stratégiques, de nombreux documents pédagogiques ont été élaborés, des formateurs venus d'horizons divers et variés ont été recrutés.

Mais, à l'expiration des premiers mandats de 5 ans et en dépit des énormes efforts consentis dans le domaine du renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation, force est de constater que les résultats escomptés sont restés en deçà des attentes. La majorité des élus, agents territoriaux et des services déconcentrés de l'Etat et composantes de la société civile ne maîtrise toujours pas les procédures d'administration et de gestion décentralisées.

Le domaine de la formation se présente comme un chantier inorganisé et inachevé où parfois les actions réalisées ont abouti à des effets pervers.

Il se caractérise notamment par une très grande dispersion des efforts des nombreux intervenants. Cette situation a pour conséquences, entre autres :

- l'inconsistance de l'offre de formation entraînant inévitablement redondances et duplications ;
- l'incohérence des thèmes de formation ;
- l'utilisation irrationnelle des ressources disponibles ;
- l'inadaptation des formations aux besoins réels des publics cibles ;
- l'hétérogénéité du niveau des formateurs ;
- l'irrégularité des actions de formation
- la grande diversité des méthodes et des outils de formation très souvent non appropriés
- l'absence de suivi évaluation etc...

Ainsi, tout tend à montrer, en particulier une étude diagnostique d'identification des besoins de formation réalisée par la DNCT en 2003 que les questions de formation ont jusqu'ici été traitées de façon superficielle.

Au demeurant, il s'avère aujourd'hui quasiment impossible de faire une évaluation un tant soit peu fiable de la formation dispensée en matière de décentralisation durant les cinq dernières années. Les données existantes, partielles et dispersées, ne permettent pas de regrouper à l'échelon national, le minimum d'élément indispensable :

- nombre de formations réalisées ;

- nature des formations (contenus, modules)
- nombre de bénéficiaire par catégorie d'acteurs (élus, personnels territoriaux, agents de l'Etat, membres de la société civile ...)
- montants financiers mobilisés et origine.

Pour améliorer cette situation surtout, à l'orée des prochaines élections communales la DNCT a inscrit en bonne place dans son plan d'action 2003 – 2005 deux activités essentielles :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de formation et de perfectionnement des acteurs de la décentralisation ;
- la mise en place d'un plan national de formation à la décentralisation.

Il s'agira :

- d'une part, avec la collaboration et l'implication de l'ensemble des acteurs dans le domaine de la formation, de mettre en place un dispositif adéquat de renforcement des capacités qui définisse à la fois les structures, procédures et contenus permettant de concevoir, valider, réaliser, suivre et capitaliser les formations et,
- d'autre part, de mettre à la disposition des différents acteurs un programme référentiel de formation assorti d'orientations stratégiques claires.

Avec le renouvellement prochain des organes de l'ensemble des collectivités territoriales, les besoins de formation seront encore plus énormes quand on sait que dans les nouvelles instances se côtoieront deux catégories d'élus :

- les « anciens –nouveaux élus », ayant déjà bénéficié des formations du premier mandat, mais qui auront besoin de renforcer leurs connaissances ;
- les « nouveaux –nouveaux élus », qui seront à leur première expérience de gestion et qui auront besoin de tout apprendre.

Les futures actions de formation à la décentralisation doivent tenir compte de ce contexte nouveau et une approche garantissant l'impact positif souhaité doit, dès lors, être recherché.

La décentralisation induisant le transfert aux collectivités territoriales d'un certain nombre d'éléments qui sont , entre autres, les pouvoirs de décision et de gestion, les compétences techniques et organisationnelles ainsi que les ressources, ce processus de transfert ne doit pas se faire en dehors d'une stratégie globale et cohérente de renforcement des capacités des principaux acteurs.

La Direction Nationale des Collectivités Territoriales envisage d'organiser des ateliers régionaux, à l'image de celui tenu à Tombouctou du 25 au 27 février 2004 (dont document ci-joint) devant aboutir d'une part, à une harmonisation des programmes et contenus de formation à la décentralisation au niveau de chaque région et, d'autre part , à la définition d'une politique nationale de formation et de perfectionnement des acteurs de la décentralisation.

A la suite de ces ateliers régionaux, il sera organisé (à Bamako ou à Ségou) un atelier national regroupant les représentants de toutes les régions pour faire la synthèse des résultats des travaux des régions.

II. OBJECTIFS

L'objectif global de ces ateliers est :

Permettre une large concertation entre tous les partenaires institutionnels de la décentralisation autour de la problématique de la formation en vue de :

- mieux harmoniser les interventions dans le domaine de la formation,
- permettre la mise en place d'un plan pluriannuel de formation des acteurs de la décentralisation (au niveau de chaque région puis au niveau national) assorti de modalités de sa réalisation sur le terrain ;
- permettre l'élaboration d'une politique nationale de formation et de perfectionnement des acteurs de la décentralisation.

De façon plus spécifique, l'atelier vise à favoriser la mise en place de dispositifs adéquats et permanents de concertation entre tous les acteurs de la décentralisation dans les régions et au niveau national au cours du prochain mandat des élus locaux.

Ces dispositifs fonctionneront, au niveau régional, sous la responsabilité du Comité Régional d'Orientation des Appuis Techniques aux Collectivités Territoriales (CRO) et, au niveau national, sous celle du Comité National d'orientation des Appuis Techniques aux Collectivités Territoriales (CNO).

III. RESULTATS ATTENDUS

L'atelier devra permettre d'atteindre les résultats suivants :

- ▶ tous les acteurs de la décentralisation sont informés des différents programmes de formation / appui à la décentralisation et de leurs objectifs et les contenus ;
- ▶ les différents programmes des partenaires sont harmonisés et toutes les possibilités de partenariat identifiées au niveau de chaque collectivité territoriale ;
- ▶ Les outils et méthodes pédagogiques de formation / appui sont harmonisés sur la base de ceux définis par l'Etat à travers la DNCT ;
- ▶ en plus des élus, les autres acteurs de la décentralisation (tutelle, services techniques, autorités des villages et fractions, associations et groupements) sont pris en compte dans les programmes de formation ;

- ▶ un cadre régional de concertation est mis en place sous la responsabilité du Gouverneur de la Région avec l'appui technique de la DNCT; les modalités de fonctionnement du cadre sont identifiées.

- ▶ les éléments de la politique nationale de formation et de perfectionnement des acteurs de la décentralisation sont identifiés.

IV. DEMARCHE METHODOLOGIQUE POUR L'ORGANISATION DES ATELIERS REGIONAUX

Pour la tenue des ateliers régionaux, la DNCT propose la démarche suivante telle qu'elle ressort du tableau ci-dessous :

ETAPES	ACTIVITES	RESPONSABLES	DELAIS	PERIODE	COUTS
Préparation des réunions régionales	Missions d'explication dans toutes les régions (sauf Tbtou) : . Gouverneurs et Cabinet ; .Chargé de Suivi Régional ; . Contact des partenaires ; . Echanges sur les éléments du document de base(de travail) à élaborer .Fixation de la date des ateliers	DNCT : 3 équipes seront constituées pour effectuer les missions auprès des Gouverneurs	5 jours par région	Mars 2004	A déterminer
Tenue des 7 ateliers régionaux	Animation des débats par un animateur régional ou par un cadre de la DNCT 3 à 4 personnes sont aptes à organiser ces ateliers(répartition à définir) soit 2 ateliers par cadre	Gouvernorat DNCT / CSR- CCN AnimateursDNCT : Youssouf Konaté Thérèse Samaké Oumar Baba Kané Animateurs régionaux : CAAJ	3 jours par atelier soit 30 jours	Mars-debut avril 2004	Compter sur un coût moyen compris entre 2 et 5 000 000 fcfa par atelier (Prise en charge par les différents partenaires au développement)
Révision et préparation des modules de formation	A partir des modules existants sur les différents thèmes et publics cibles, reprise et harmonisation des modules en fonction des amendements des textes publiés depuis 1999	-DNCT(supervision) -6 bureaux nationaux soit 1 par région (regroupement pour les régions de Gao et Kidal) -1bureau international	10 jours	Entre Avril et mai 2004	Estimation BN :5000 000fca BI :5 000 000cfa Total10.000.000 fca(dix millions)
Travaux complémentaires à réaliser sur les autres modules des autres publics cibles	Validation pour les modules destinés à la tutelle et aux SDE par l'organisation d'un atelier Revisite des modules élaborés par la société civile	-DNCT -Bureaux de formation (régions)	20 à 30 jours	Avril-Mai 2004	
Formation des formateurs	Il est proposé de réaliser une		3 semaines	Juillet 2004	A déterminer

	formation des formateurs (par exemple à Tombouctou) Réunissant le BI et les 7 BN pour mettre tout le monde sur le même mode de fonctionnement				
Réalisation des formations dans des régions pour les différents publics cible(par les bureaux régionaux)	Chaque bureau est en charge d'organiser et de former son pool de formateurs au niveau des 6 régions			Août 2004	
Evaluation des formations initiales	Suivi réalisé par le personnel de la DNCT et des organes mis en place au niveau de chaque région	DNCT et BI		Permanente par les CLO et CRO	

Chaque Gouvernorat produira, en collaboration avec le Chargé de Suivi Régional des CCC, et les Partenaires Techniques et Financier de la région concernée un document faisant ressorti :

- ▶ Le bilan des actions de formations réalisées dans la région depuis 1999 ;
 - ▶ Une Proposition de programme régional pluriannuel de formation déterminant :
 - les modules et leurs contenus ;
 - les publics-cible (catégories d'acteurs à former) ;
 - les Partenaires Techniques et Financiers et leurs zones respectives d'intervention ;
 - les enveloppes financières prévus pour la formation (par partenaire pour l'année 2004) ;
 - les structures chargées de l'exécution des formations ;
 - la durée des sessions de formation de formation par public-cible
 - ▶ Le Schéma de mise en place(dénomination, attributions, composition et fonctionnement d'un dispositif régional permanent de Concertation.
- Ce document servira de document de travail de l'atelier régional.

PREMIERE PARTIE : BILAN DES ACTIONS DE FORMATION ET PERSPECTIVES

1. Bilan des formations réalisées dans la région de Tombouctou depuis juin 1999

N°	ORGANISMES	PERIODE	NBRE FORMATION	BAILLEURS	CIBLES
1	World Education	Décembre 2003 à Février 2004	03 formations	USAID	Agent de développement
2	OMAES	Mai 201 à	19 formations	PAIB	Pop & AD

		Juin 2002			
3	OADS	1987 Septembre 2003	à Formation permanente	AEN	Pop & Elèves

OADS : ORGANISATION D'APPUI POUR LE DEVELOPPEMENT AU SAHEL

Depuis 1987 l'aide de l'Eglise Norvégienne (AEN) a joué un rôle important en matière d'Education formelle et informelle dans le cercle de Gourma Rharous sa zone d'intervention. Elle s'est aussi engagée pour la réussite au processus de décentralisation et surtout la mobilisation des femmes les domaines ci-dessous mentionnés.

Aujourd'hui, la re dynamisation continue avec l'ONG nationale OADS dont tous les agents sont des anciens travailleurs de l'AIDE DE l'Eglise Norvégienne.

Les employés de l'AEN, aujourd'hui employés de l'OADS ont été formés par l'EMA de Tombouctou et qui à leur tour organisé des séances de formation et information. Les cibles étaient les responsables communautaires des villages et fractions, les chefs religieux, les responsables des associations des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des alphabétiseurs des villages des et des fractions et des personnes ressources.

Ces personnes formées devaient véhiculer ce qu'elles ont appris au sein des populations en vu de les sensibiliser à partir au processus de décentralisation.

Les thèmes traités sont :

- ▶ définition du concept de la décentralisation et pourquoi l'implication de l'ONG ?
- ▶ la commune, ses organes et ses compétences ;
- ▶ droits et devoirs des citoyens ;
- ▶ genre et décentralisation ;
- ▶ fonctionn,ement du conseil communal et le rôle des responsables des villages et fractions ;
- ▶ les élections communales
- ▶ le rôle de l'Etat et l'exercice de la tutelle ;
- ▶ définition du développement local, mise en place et formation des comités de programmation à la base des villages et fractions du cercle ;
- ▶ mobilisation des ressources propres ;
- ▶ suivi et auto évaluation des actions de développement.

Aujourd'hui ,l'OADS en tant que partenaire de l'AEN continue son appui aux populations et aux Elus communes par le renforcement des capacités institutions dans le cadre de l'appui à la décentralisation. Elle appui les communes en matière de développement : programmation montages des projets, approbations des programmes exécutions, des projets suivi évaluation continu etc ...

2. PERSPECTIVES DES ACTIONS DE FORMATION DANS LA REGION APRES LES COMMUNALES DE 2004

Structure	thèmes	Période	Groupes cibles	Supports pédagogiques	Sources de financement
-----------	--------	---------	----------------	-----------------------	------------------------

					ou Bailleur
World Education	Diagnostic participatif Communautaire en éducation (DPC)	Janvier – Juillet 2004	Communautés GCS APE Elus Associations Groupements de 15 écoles	Guide méthodologique du DPC	USAID
	Analyse des résultats scolaires (ARS)	Janvier – Juillet 2004	Communautés GCS APE Elus Associations Groupements de 15 écoles	Guide de méthodologique de l'ARS	USAID
	Planification communale en éducation	Janvier – Juillet 2004	Commissions éducatives Communautés GCS APE Elus Associations Groupements de 15 écoles	Guide de formation en planification communale en éducation	USAID
	Evaluation rapide organisationnelle (ERO)	Janvier – Juillet 2004	Communautés GCS – APE Associations de femmes de 15 écoles	Guide de l'Evaluation Rapide Organisationnelle et outil ERO	USAID
	Formation sur le VIH SIDA	Janvier – Juillet 2004	Responsables GCS et APE (15 écoles) collectivités (3communes)	Guide de formation sur le VIH / SIDA	USAID
	Formation de formateur à la méthode active d'alphabétisation (sanmogoya)	Mar(s) – Avril 2004	1 Agent World Education et 6agents de AMSS	Guide de formation des formateurs sur la méthodologie (sanmogoya)	USAID
	Formation des animateurs de centres d'alphabétisation de base (2) et en poste alpha (2) . (-30 auditeurs / centres)	Mars et Décembre 2004	Personnes choisis par les communautés à la suite de négociation sociale	Guide de formation des animateurs	USAID

DEUXIEME PARTIE : PROPOSITION DE PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION A LA DECENTRALISATION

1. Les orientations stratégiques

Axe 1 : Instaurer des cursus de formation initiale

- La formation initiale des secrétaires généraux
- La formation initiale des cadres stagiaires de l'Etat
- La formation initiale des régisseurs de recettes et de dépenses
- La formation initiale des nouveaux élus
- Le renforcement des compétences des agents de tutelle
- Le renforcement des compétence des agents des services déconcentrés de l'Etat
- Le renforcement des capacités institutionnelles de la société civile

Axe 2 : Mieux s'informer et échanger entre acteurs institutionnels

- Multiplier les journées de concertation et d'information des cadres et des élus
- Echanger sur les pratiques professionnelles

Axe 3 : Etablir une adéquation entre la formation et la nouvelle fonction des agents

- Initier ou recycler les agents
- Maintenir et/ou parfaire les connaissances et les compétences

Axe 4 : Construire des dispositifs cohérents de formation

- Répertorier et former des intervenants
- Cibler soigneusement les publics en formation
- Réaliser des évaluations des besoins crédibles et des évaluations formatives significatives

2. Les mécanismes de financement des actions de formation

(A proposer par les participants)

3. Le contenu du programme régional de formation :

‣ **les composantes**

Sur la base des besoins de formation exprimés par les différents publics cibles, le plan de formation est structuré selon cinq grandes composantes. Les astérisques *** indiquent les thèmes prioritaires susceptibles être dispensés avant les élections communales de 2004.

Composante 1 :

Programme de formation générale tous publics confondus

Les thèmes de formation ci-dessous peuvent être organisées sous forme de formations générales ou de tronc communs, à l'attention de tous les acteurs locaux ciblés : élus locaux, cadres territoriaux et cadres déconcentrés de l'Etat, soit sous forme d'actions de formation, soit sous forme de *journées d'études et d'information* (en italique dans les tableaux ci-dessous). Ce mixage vise à permettre aux apprenants de bien communiquer entre eux, d'échanger leurs expériences et de faire évoluer les mentalités.

Tableau n° 1 : Programme de formation générale : élus locaux, cadres territoriaux et cadres déconcentrés de l'Etat

Thèmes/domaines de formation					
Connaissances administratives	Gestion administrative	Gestion financière	Maîtrise d'ouvrage	Techniques d'information et communication°	Planification et politiques sectorielles
Modules de formation					
organisation et fonctionnement des collectivités territoriales***	Rédaction administrative (grandes notions)	Elaboration, adoption, approbation et exécution budgétaire	<i>Sensibilisation à la passation de marchés publics</i>	Sensibilisation informatique	Elaboration PDESC
<i>Exercice de la tutelle, relations entre acteurs de la décentralisation***</i>	Notions d'Etat Civil ***				Montage de projets
<i>Transfert des compétences et des ressources</i>	Procédures de passation des pouvoirs ***				
<i>Police judiciaire et administrative</i>					
<i>Intercommunalité</i>					
<i>Coopération décentralisée</i>					
<i>Genre et décentralisation</i>					
Election et droits civiques du citoyens***					

Composante 2 :

Programme de formation des élus territoriaux

Tableau n° 2 : formation spécifique des élus territoriaux

Thèmes/domaines de formation					
Connaissances administratives	Gestion administrative	Gestion financière	Maîtrise d'ouvrage	Techniques d'information et communication°	Planification et politiques sectorielles
Modules de formation					
Décentralisation et déconcentration et rôle de la tutelle ***	Pratique de l'Etat civil et recensement	Nomenclature budgétaire	Maîtrise d'ouvrage et passation de marchés publics	Communication institutionnelle ***	Montage et gestion de projets de développement
Le Bureau communal : élection, attributions,	Pratique d'Archivage et de classement	Gestion et mobilisation des ressources financières		Initiation informatique	Développement local et aménagement de l'espace

fonctionnement ***		***			
Maires, adjoints, conseillers et secrétaire général : place, rôle, relations de travail	Organisation, fonctionnement et gestion des services communaux				Connaissance des projets et programmes sectoriels
Domanialité publique, patrimoine					GRN

Composante 3 :

Programme de formation des cadres et agents territoriaux

Tableau n° 3 : formation spécifique des cadres et agents territoriaux

Thèmes/domaines de formation					
Connaissances administratives	Gestion administrative	Gestion financière	Maîtrise d'ouvrage	Techniques d'information et communication^o	Planification et politiques sectorielles
Modules de formation					
Attributions et fonctionnement des collectivités territoriales ***	Procédures et outils de gestion administrative	Pratique de la comptabilité de l'ordonnateur	Pratique de la passation des marchés publics	Informatique : sensibilisation et perfectionnement	Elaboration et exécution des programmes de développement
Maires, adjoints, conseillers et secrétaire général : place, rôle, relations	Pratique de la Rédaction administrative	Règles, procédures et instruments de préparation, exécution, suivi et contrôle budgétaire***			Elaboration du PDESC
Les statuts des personnels des CT	Pratique de l'archivage et du classement				Gestion des ressources naturelles
Pratique des élections***	Gestion du personnel				
	Gestion domaniale et foncière				

Composante 4 :

Programme de formation des cadres et agents déconcentrés de l'Etat

Tableau n° 4 : formation spécifique des cadres et agents déconcentrés de l'Etat

Thèmes/domaines de formation					
Connaissances administratives	Gestion administrative	Gestion financière	Maîtrise d'ouvrage	Techniques d'information et communication°	Planification et politiques sectorielles
Modules de formation					
Grands principes du Droit	Procédure de préparation des élections ***		Passation des marchés publics	Informatique : initiation et perfectionnement	Développement local
Déontologie administrative***	Organisation administrative ***	Règles, procédures et instruments de préparation, exécution, suivi et contrôle budgétaire***			Elaboration du PDESC
L'exercice pratique de la tutelle et l'appui conseil ***	Procédure d'inspection des communes	Procédure d'approbation ANICT			
Les aspects administratifs et financiers de la tutelle	Gestion et prévention des conflits ***				
	Gestion domaniale				

Composante 5 :

Programme de formation des leaders de la Société Civile

Tableau n°5 : formation spécifique des leaders de la société civile

Thèmes/domaines de formation					
Connaissances administratives	Gestion administrative	Gestion financière	Maîtrise d'ouvrage	Techniques d'information et communication°	Planification et politiques sectorielles
Modules de formation					
transparence et gouvernance locale ***	Grandes notions de l'état civil ***	Grandes notions budgétaires	L'octroi des marchés publics	Concertation communale	Planification stratégique
Enjeux de la décentralisation au Mali ***					
La responsabilité mutuelle du citoyen et de la CT ***					

Préparation des élections communales ***					
Genre et décentralisation					

- **Les principales formes d'organisation des actions de formation**

Le programme de formation est pluriannuel et couvre 3 types de formation :

- **la formation continue** visant à consolider l'existant pour maintenir et améliorer les connaissances et les compétences des agents décentralisés, des agents déconcentrés et des élus en exercice ;
- **la formation initiale** visant à initier les futurs élus, les agents décentralisés et les agents déconcentrés en cours de recrutement ;
- **la formation des formateurs occasionnels** visant à améliorer leurs performances, enrichir le vivier et développer la culture de l'évaluation.

TROISIEME PARTIE : MISE EN PLACE D'UN CADRE PERMANENT DE CONCERTATION ET D'HARMONISATION DES PROGRAMMES DE FORMATION

1. Dénomination : Cellule régionale de concertation et d'harmonisation des programmes de formation Tombouctou

2. Composition (à titre indicatif)

- ▶ un président
- ▶ un vice-président
- ▶ un secrétaire permanent
- ▶ un rapporteur etc...

(Tutelle, Elus, Agents territoriaux, Services déconcentrés, Partenaires au développement, Société civile....)

3. Attributions :

Placée sous l'autorité du Président du CRO, la cellule est chargée, entre autres de :

- ▶ répertorier et agréer les structures et organismes chargés de la formation ;
- ▶ coordonner les actions et programmes de formations des différents intervenants ;
- ▶ recenser les besoins de formation de tous les acteurs de la décentralisation ;
- ▶ réceptionner, examiner et valider les modules et outils de formation ;
- ▶ élaborer et budgétiser un programme régional de formation à la décentralisation ;
- ▶ définir les modalités de financement des actions de formation etc. ;
- ▶ proposer les voies et moyens à mettre en oeuvre en vue de favoriser le développement de la coordination application efficace des activités de formation et de perfectionnement tant dans le domaine de la décentralisation que dans les autres secteurs de la vie sociale en l'occurrence le secteur privé et la société civile ;
- ▶ formuler, pour l'élaboration du budget de l'Assemblée Régionale, des suggestions concernant le financement de la politique de formation de la région ;
- ▶ conseiller et orienter l'Assemblée Régionale sur sa participation aux activités de formation et de perfectionnement aux plans national, interrégional et international.